

HIVER 2020

CRISSEY INFOS



NOS ENFANTS p 4

Bienvenue à la classe ULIS

VIE ÉCONOMIQUE p 5

L'entreprise FANOR

VIE LOCALE p 10

Retour en images sur la
journée citoyenne

www.crissey.fr



Édito

DU MAIRE

Chères Crissotines, Chers Crissotins,

J'espère que vous avez passé d'agréables fêtes de fin d'année.

L'année 2019 s'est achevée sur des chantiers importants pour notre commune : le lancement de l'aménagement des Terres des Croix Rouges, la mise aux normes des réseaux d'eau et d'assainissement Rue du Vieux Moulin, Rue des Charmilles, Rue du Chêne, la restructuration des allées du cimetière pour préparer l'engazonnement au printemps.

L'année 2020 débute avec la réfection de la voirie du lotissement des Coteaux, un projet très attendu par les riverains, qui a nécessité au préalable d'effectuer la rétrocession de la voirie au domaine public... étape juridique indispensable et longue qui n'avait pas été réalisée en son temps.

Le conseil municipal de décembre 2019 a adopté le projet d'aménagement d'un nouveau restaurant scolaire dans les locaux de l'ancienne garderie. Un nouvel espace « cuisine » donnera à terme la possibilité de confectionner les repas sur place, grâce à la construction d'une aile au bâtiment existant. Les locaux actuels, plus spacieux, permettront un meilleur accueil des enfants et du personnel avec notamment un meilleur confort acoustique.

Comme nous en avons pris l'habitude, les pages de ce Crissey-infos mettent en lumière celles et ceux qui font la vie et le dynamisme de notre commune, au travers des services communaux, des associations, des entreprises, et bien sûr des Crissotin(e)s qui consacrent de leur temps, de leur énergie pour notre belle commune. Je profite de ces quelques lignes pour les remercier chaleureusement.

Que 2020 vous apporte beaucoup de Joie, de Réussite et vous garde en bonne Santé.

Bonne et heureuse année à toutes et à tous.

Eric MERMET
Maire



Sommaire

Elles font Crissey

Michèle et Simone, des crissotines dynamiques et engagées pour leur village !

3

Nos enfants

Bienvenue à la classe ULIS

4

Vie économique et touristique

L'entreprise FANOR, une entreprise familiale crissotine

5

Projets et travaux

Lotissement "Les Terres des Croix Rouges"

La fibre

Épisode de sécheresse 2019

Aménagement de la voirie Rue du Coteau

6

Vie locale et associative

Don du sang

Le club du bonheur et bien-être

Le livre "Crissey et son Église"

Une bonne action pour la préservation de notre patrimoine

La vie de la paroisse

Les élections municipales 2020

La journée citoyenne

7

7

7

7

8

8

9

10

Crissey dans le Grand Chalon

Chantier d'assainissement et eau potable

11

AGENDA

12

Elles font Crissey !



Michèle et Simone, des crissotines dynamiques et engagées pour leur village !

Installées respectivement à Crissey depuis 1971 et 1986, Simone BALLUFFIER et Michèle DECOUCHES s'étaient motivées au cours d'un repas des anciens à participer à la Journée Citoyenne, un défi relevé depuis 3 éditions et elles ne comptent pas en rester là ! Portrait de deux femmes débordantes d'énergie et de bonne humeur...

Elles se sont rencontrées grâce à leurs époux et dans le tissu associatif. Michèle a été conseillère municipale puis adjointe à la mairie de Crissey entre 1995 et 2008. Qu'il s'agisse du club de foot, de Crissey Animation ou encore du Comité de Jumelage, le dynamisme et la présence ne sont pas de simples mots... L'époux de Michèle a été également très impliqué.

La Journée Citoyenne pour elles c'est exactement le type d'événement dont notre village a besoin : prescription d'une vraie vie de village, de liens inter-générationnels avec un objectif commun et sans clivage ! Un vrai réseau social (pas virtuel mais bien réel!). Michèle et Simone apprécient ce type de rassemblement, sans contrainte, dans la bonne humeur et la liberté. Michèle nous confie qu'elle adore changer de chantier afin de rencontrer de nouvelles personnes. C'est important de ne jamais se sentir isolée !

Toutes deux sont affirmatives : pour elles, Crissey n'est pas un village dortoir (les rabats-joies n'ont qu'à biens se tenir!).

Elles estiment que l'équipe municipale a favorisé le rapprochement des gens, l'ouverture, les échanges et que ces efforts, ce temps consacré aux autres est positif. Il ne faut pas oublier les bénévoles, il est important de souligner leur engagement et leur énergie. Notre village vit, on y fait de belles connaissances, il y a de l'ambiance ! Et tout au long de l'année, elles apprécient le banquet, le colis et autres après-midis récréatives dont elles se font une joie.

Michèle et Simone ont en mémoire le Bal Costumé, la journée du vin jaune, le Beaujolais Nouveau et autres manifestations qu'elles ont toujours suivies avec un immense plaisir. C'est cela qui rend notre village si convivial et si vivant ; il faut que cela perdure ! Et comme le dit Michèle : « La bonne entente fait toujours plier la fatigue ! ». Une belle leçon de vie.

Nos enfants

L'ULIS : une nouvelle aventure pour notre école

Depuis la rentrée de septembre 2019, l'école élémentaire accueille une nouvelle « classe » dite ULIS (Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire).

L'ULIS est un dispositif ouvert au sein de l'école qui permet d'accueillir 8 élèves maximum dont le handicap ne permet pas une scolarisation complète en classe ordinaire. Pour le moment 4 enfants participent à ce dispositif. Ils sont tous atteints de troubles du spectre autistique, âgés de 6 à 9 ans. Ils viennent de Chagny, Chalon ou Verjux.

Les élèves sont pris en charge par Karine LEBRUN (enseignante qui suit actuellement une formation spécifique) dans une salle de la classe aménagée spécifiquement (cloisons, timer, tablettes). Mais un des objectifs principaux est que les enfants puissent bénéficier de temps d'inclusion dans les autres classes de l'école. Les inclusions sont personnalisées en fonction de chaque projet d'élève afin qu'il réponde au mieux à leurs besoins particuliers. Les élèves sont accompagnés de leur AESH (Accompagnant d'Élève en Situation de Handicap) dans leur classe de référence. Les inclusions se font lors de séances de lecture, de mathématiques, de sport, d'arts visuels ou de sciences. Les élèves du dispositif participent le plus souvent possible aux projets de leur classe de référence ainsi qu'aux projets collectifs de l'école comme le téléthon ou le club des poètes par exemple.

Ces inclusions sont bénéfiques car l'ensemble de l'équipe enseignante ainsi que les élèves de l'école sont très motivés. Karine LEBRUN a également mis en place des temps où ce sont les élèves volontaires des autres classes qui viennent dans le dispositif afin que l'inclusion se fasse dans les deux sens sur des temps de jeux de société, de sport ou de lecture de poésies.

Les temps collectifs comme la récréation, le moment de restauration sont des temps forts qui ont dû être adaptés au profil des élèves inscrits dans les troubles de l'autisme particulièrement leur hypersensibilité et leur particularité dans les interactions sociales. Mes élèves sont très bien accueillis, beaucoup d'entre eux ont déjà leur petit groupe d'amis. Les élèves de l'école sont patients et respectueux. Quand il est nécessaire des petites réunions d'informations informelles sont proposées afin de répondre immédiatement aux questions des élèves des autres classes.

« J'aurais certainement encore plein de choses à dire car je suis un peu passionnée. L'accueil de ce dispositif dans l'école est un vrai atout et va permettre un enrichissement : les élèves sont sensibilisés à la différence et la société inclusive de demain est entre leurs mains » nous a confié Karine.



CLASSE ULIS DE CRISSEY

Vie économique

L'entreprise FANOR, une entreprise familiale crissotine



Quand vous rencontrez la famille FANOR, il est vite ressenti un fort esprit de famille, et un certain respect des uns et des autres.

L'entreprise FANOR a débuté par René, un beau jour de 1979, rue des Ensanges. Puis, de 1983 à 2003, au 27 rue principale, à proximité de l'habitation familiale.

En 1993, Sébastien s'associe avec son père. Tout jeune, il aidait son père, et conduisait certains engins de l'entreprise, qui ne demandaient pas d'avoir le permis.

En 2003, pour dissocier la vie de famille et l'entreprise, et avoir un peu plus d'espace, la société s'installe à l'entrée de Crissey au 4 de la rue principale. À cette

époque, l'activité est principalement liée aux métiers des travaux publics. Elle se consacre à réaliser des chantiers aussi bien pour le compte de particuliers, d'entreprises de gros œuvre, que de collectivités et d'institutions publiques.

Et quand René prend sa retraite, en 2013, c'est tout naturellement que Sébastien, l'actuel PDG, reprend les rênes de la société.

Au fil des années, l'entreprise acquiert de nouveaux engins et outils de travail, qui sont mis à disposition suivant la demande.

Céline, sa sœur, qui épaulé son frère dans ses responsabilités, le décrit comme très attentif à l'évolution des nouvelles technologies. Il ne cesse de développer ses compétences dans le domaine des travaux publics, d'améliorer sa technique, sa gestion et le suivi de ses chantiers. Dernièrement, l'entreprise a fait l'acquisition d'un drone, et un salarié a obtenu un diplôme pour l'utiliser légalement. Dorénavant, il est donc possible de suivre l'évolution des chantiers depuis les airs, des prestations de photos et vidéos internes à l'entreprise sont proposées, les clients approuvent ce nouveau service.

Sébastien, de son côté se dit réfractaire à la paperasse, et à toutes ces nouvelles obligations administratives, " Le terrain c'est ce que j'aime le mieux et c'est ce que je sais le mieux faire ".

Le regard serein de leur papa qui vient les embrasser, à tout moment de son temps libre, démontre bien qu'il est heureux de voir son entreprise continuer de vivre avec ses enfants.

Céline et Sébastien, ne comptent pas leur temps, leur priorité c'est de faire fructifier l'entreprise familiale, et pourquoi pas, la confier dans quelques années à leurs propres enfants, qui viennent déjà leur donner de temps à autre, un coup de main.



Projets et travaux

La Fibre

Le déploiement de la Fibre Optique sur la commune de Crissey est bien avancé; seules les habitations reliées par des supports aériens restent à finaliser.

Le déploiement du réseau Fibre Optique sur support aérien est beaucoup plus long qu'en souterrain, car il est nécessaire de réaliser des études techniques spécifiques (poteaux Enedis et poteaux Orange).

Orange s'est engagée à terminer le déploiement au plus tard le 31 décembre 2020.



! Épisode de sécheresse 2019

Monsieur le Maire invite les crissotins qui ont observé des modifications ou dégradations sur leur habitation consécutives à l'épisode de sécheresse 2019 à se faire connaître, afin de demander une reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle pour un phénomène de sécheresse/évidement des sols pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2019 auprès de la Préfecture.

Pour cela, adresser un courrier en Mairie de Crissey avec des photos, avant le **31 janvier 2020**.

Lotissement " Les Terres des Croix Rouges "

Les travaux d'aménagement du nouveau lotissement ont démarré le 14 Octobre 2019.



Ces derniers consistent en la réalisation des voiries provisoires, la création d'un bassin de rétentions ainsi que la viabilisation des lots (raccordements aux différents réseaux d'eau, d'électricité, de gaz, de téléphone, d'assainissement et d'eau pluvial).

La fin de cette première phase est prévue pour fin janvier 2020 ce qui permettra aux futurs propriétaires de finaliser leurs projets de maisons et démarrer leurs constructions à la fin du printemps 2020.

C.H.B.B.F.C Lotissements



Aménagement de la voirie Rue du Coteau

Après la réfection du réseau d'assainissement il y a quelques années, il était nécessaire de reprendre l'ensemble de la voirie du lotissement. Ce projet a nécessité au préalable de lever un frein juridique : celui de la rétrocession de la voirie à la commune. C'est chose faite, les travaux peuvent débuter!

Marché de travaux attribué à l'entreprise GUINOT TP pour 164 461,97 € TTC.
Maître d'œuvre : Monsieur Pascal LAMURE.

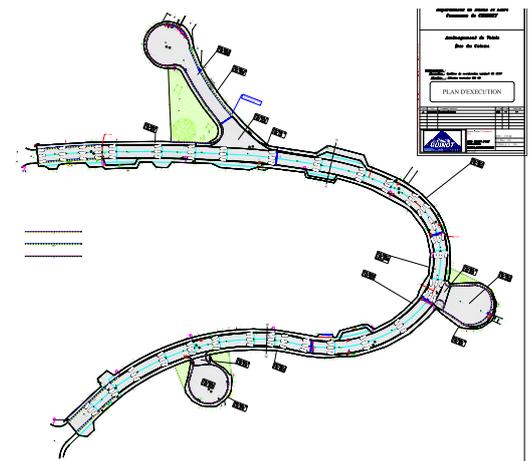
L'aménagement de la voirie de la rue du Coteau comprend :

- La reprise générale de la chaussée.
- La suppression des bordures de trottoir existantes.
- L'adaptation des points critiques d'eau de ruissellement par des caniveaux à grille.

Ce projet a été conçu en fonction des

accès riverains, notamment en améliorant et dirigeant les eaux de ruissellement sur la voirie.

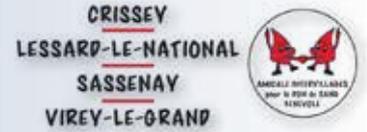
Le revêtement de chaussée en béton bitumineux sera délimité par un marquage au sol afin de calibrer la largeur de circulation des véhicules.



Vie locale et associative

Amicale Intervillages pour le DON DE SANG

Bénévole de Crissey - Lessard - Sassenay - Virey



EN DONNANT VOTRE SANG, VOUS CONTRIBUEZ A UNE MISSION DE SANTÉ PUBLIQUE

Le besoin de sang en France est de plus en plus important et en constante augmentation d'année en année : les produits sanguins ont une durée de vie limitée.

Donner son sang est un geste citoyen et de solidarité : toute personne peut le faire dès l'âge de 18 ans et jusqu'à la veille de ses 71 ans.

IL N'EXISTE PAS DE PRODUITS CAPABLES DE SE SUBSTITUER AU SANG.

10.000 dons de sang s'avèrent nécessaires chaque jour.

À chaque instant, quelqu'un a besoin de sang.

L'Amicale Intervillages est membre de l'Union Départementale pour le Don de Sang Bénévole de Saône-et-Loire et participe aux actions de promotion et de sensibilisation sur le don de sang, en recherchant sans cesse de nouveaux donneurs.

Voici les dates de nos collectes pour l'année 2020 au cours desquelles nous vous attendons très nombreux.

Lundi 17 février
à CRISSEY de 8h à 13h
et de 15h30 à 19h30



Jeudi 30 avril
à SASSENAY de 8h à 13h

Lundi 06 juillet et Mardi 07 juillet
à CRISSEY de 8h à 13h

Mercredi 30 septembre
à VIREY-LE-GRAND de 15h30 à 19h30

Vendredi 11 décembre
à LESSARD-LE-NATIONAL
de 15h30 à 19h30

Meilleurs vœux pour l'an 2020.

Le Président : **Joël HANON**
Tél. : 03 85 91 62 68

Le Club du Bonheur et Bien-être



Le Club du Bonheur et Bien-être vous invite à nous retrouver tous les lundis de 18h30 à 19h30 à la salle des fêtes de Crissey pour les adultes et les mercredis de 17h à 18h pour les enfants !

Séance de yoga du rire avec Chrystelle, animatrice. Activité de détente et de lâcher prise dans la bienveillance et en toute convivialité.

Pour tous public.

Renseignements au 06.11.63.00.29

Une excellente et pétillante année 2020 à tous !!



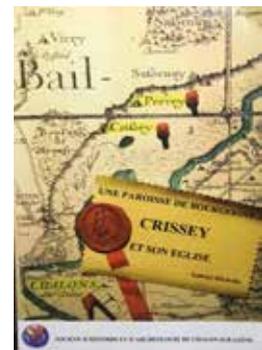
Le livre "Crissey et son Église" de Gabriel Michelin

Pour préserver le patrimoine écrit de Crissey, Les Amis de Crissiacum ont souhaité que le livre épuisé de Gabriel Michelin : « Crissey et son église » revive.

C'est le seul livre existant qui retrace l'histoire de Crissey, depuis l'époque préhistorique jusqu'à nos jours, la vie du village avec ses traditions, ses coutumes, son organisation, ses activités principalement liées au travail de la terre, ses monuments avec les lavoirs et l'église dont les vitraux sont classés. C'est un ouvrage de mémoire collective illustré avec de nombreuses photos

de Crissotins dont un certain nombre nous ont quittés.

Si votre curiosité vous incite à mieux connaître le village de Crissey, venez acquérir ce livre (20 €) auprès d'un membre des Amis de Crissiacum.



Vie locale et associative

Une bonne action pour la préservation de notre patrimoine

Le pigeonnier de Crissey est très visité notamment lors des journées du patrimoine. Lors de leurs récentes visites, Les Amis de Crissiacum ont constaté de nombreuses fissures en partie supérieure de la voûte du plafond.

Pour stopper cette dégradation et également sécuriser l'ensemble, notamment lors des opérations de nettoyage en partie supérieure, et en accord avec E. Mermet, quelques membres de l'association Crissiacum ont installé une poutre en bois



de soutènement de cette voûte. Les frais inhérents à cette opération de consolidation/préservation du Pigeonnier de Crissey ont été entièrement pris en charge par l'association.

La vie de la paroisse : accueillir, c'est un plaisir !



En août 2018, notre évêque Benoit m'a nommé curé de la Paroisse Saint-Paul Apôtre. Dès le mois d'octobre, je suis venu célébrer la messe à l'église de Crissey, qui fait partie de la paroisse.

- Monsieur le Maire m'a ensuite accueilli chaleureusement dans la salle du Conseil municipal et m'a présenté aux élus et aux habitants. Depuis, la messe est célébrée chaque deuxième dimanche du mois à 9h30.

- Le 26 octobre, nous avons accueilli un magnifique concert "de trompette et saxophone" dans une église pleine.

- Le 4 juillet, l'église a été illuminée de 19h à 22h pour « la Nuit des églises » qui permet de faire découvrir nos églises sous un autre angle.

- La sonorisation de l'église a été réparée pour que tous entendent bien.

- Un grand tableau d'affichage a été installé par Hervé BILLON à l'extérieur de l'église pour que l'information soit bien accessible.

- Avec son équipe, Hervé a remis en place l'ancien bénitier à l'entrée de l'église pour bien accueillir toute personne qui désire se marquer avec l'eau bénite.

- Andrée DEMONT ouvre et ferme l'église chaque jour, ce qui permet d'accueillir les chrétiens qui veulent s'arrêter un moment et aux touristes de visiter l'église et d'y prier.

- La municipalité et l'association des Amis de Crissiacum travaillent ensemble pour la rénovation de l'intérieur de l'église.

Pour contacter la Paroisse (paroissesaintpaul@orange.fr)
03 85 46 21 05

La cure pour tous les villages (Chalon Saint Paul et Saint Jean, Crissey, Gergy et Sassenay) est à Chalon à la ZUP, au 11, rue Winston Churchill, sur le côté gauche de l'église.

Les permanences à la cure de mai à octobre sont :

- Du lundi au jeudi de 16h-18h
- Le vendredi de 10h-12h (permanence du Père Jean-Patrick)
- Le samedi : 09h30-11h30

De novembre à avril :

- Du lundi au jeudi : 15h-17h
- Le vendredi : 10h-12h
- Le samedi 9h30-11h30

Contact : Claude PICARD

Père Jean-Patrick

Vie locale et associative

Les élections municipales 2020 en 4 points

CIToyENS DE L'UNION EUROPÉENNE, VOUS POUVEZ VOTER AUX ÉLECTIONS MUNICIPALES

POUR CELA, VOUS DEVEZ VOUS INSCRIRE SUR LES LISTES ÉLECTORALES AVANT LE 7 FÉVRIER 2020 :



PAR INTERNET
www.demarches.interieur.gouv.fr



PAR COURRIER
À votre mairie



EN MAIRIE
En personne ou en mandant un tiers

Conditions à remplir :

- Avoir au moins 18 ans
- Résider en France
- Ne pas être déchu de son droit de vote dans son pays d'origine

ÉLECTIONS MUNICIPALES
15 ET 22 MARS 2020

VOS DATES CLÉS

7 DATE LIMITE D'INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES **février 2020**

15 et 22 1^{er} ET 2^e TOURS DES ÉLECTIONS MUNICIPALES **mars 2020**

ÊTES-VOUS BIEN INSCRIT SUR LES LISTES ÉLECTORALES ?

POUR LE SAVOIR :

- 1/ Rendez-vous sur www.demarches.interieur.gouv.fr, rubrique « **Élections** » sur le service en ligne « **Interroger sa situation électorale** »
- 2/ Renseignez la commune où vous pensez être inscrit ainsi que vos informations personnelles (nom de naissance, tous vos prénoms, date de naissance)
- 3/ Vous obtiendrez ainsi la confirmation de votre inscription dans cette commune.
- 4/ Si ce n'est pas le cas, et que vous découvrez que vous n'êtes pas inscrit sur les listes électorales, vous pouvez :
 - **contacter votre mairie**
 - **vous inscrire jusqu'au 7 février 2020 sur www.demarches.interieur.gouv.fr, rubrique « élections »**

ÉLECTIONS MUNICIPALES
15 ET 22 MARS 2020

LE VOTE PAR PROCURATION

QU'EST-CE QUE C'EST ?

Si vous êtes absent le jour du vote, la procuration vous permet de vous faire représenter par un autre électeur.

Faites votre procuration le plus tôt possible, des délais de traitement et d'acheminement sont à prévoir !

À QUI POUVEZ-VOUS LA DONNER ?

La personne doit être inscrite sur les listes électorales de la même commune (mais pas forcément dans le même bureau de vote). Elle n'aura besoin d'aucun document pour voter à votre place. N'oubliez pas de la prévenir car elle n'en sera pas informée !

OÙ POUVEZ-VOUS LA FAIRE ?



Tribunal d'instance



Brigade de gendarmerie



Commissariat de police

QUELLES SONT LES PIÈCES À FOURNIR ?



Formulaire à remplir sur place ou sur Internet disponible sur le site www.demarches.interieur.gouv.fr



Pièce d'identité carte d'identité ou passeport

ÉLECTIONS MUNICIPALES
15 ET 22 MARS 2020

www.demarches.interieur.gouv.fr

Vie locale et associative

Retour en images sur la journée citoyenne

Un grand merci au 176 participants à l'édition 2019 de la journée citoyenne
Bloquez vos agendas : 20 juin 2020 pour la prochaine édition




Journée
Citoyenne

Crissey dans le Grand Chalon

Chantier assainissement et eau potable à CRISSEY Rues du Vieux Moulin, du Chêne et des Charmilles



La Direction de l'Eau et de l'Assainissement du Grand Chalon a engagé depuis le 28 octobre dernier des travaux de renouvellement des canalisations d'eau potable et d'assainissement situées dans les rues du Vieux Moulin, du Chêne et des Charmilles à Crissey.

Le chantier, confié à la société EHTP, consiste en :

- Le renouvellement du réseau d'eaux pluviales sur 460 mètres
- La pose d'une nouvelle canalisation d'eaux usées sur 460 mètres, avec la création de 38 branchements d'eaux usées de particuliers,
- La pose d'une nouvelle canalisation d'eau potable sur 330 mètres dans les rues du Chêne et des Charmilles, y compris la reprise de 27 branchements avec déplacement du compteur en domaine public.

L'entreprise a démarré du point bas de la rue du Vieux Moulin pour remonter jusque la rue des Charmilles et depuis le mois de décembre a mobilisé plusieurs équipes pour enchaîner simultanément les 2 voies adjacentes.

Avec les fêtes de fin d'année, le chantier sera interrompu entre le 21/12 et le 12/01/2020. La fin des travaux est envisagée pour la fin février 2020. Une deuxième tranche de travaux est programmée en 2020.



À vos agendas

Manifestation de Février à Juin 2020

FEVRIER 2020

1^{er} & 2 février

8 février

17 février

29 février

THÉÂTRE
DÎNER DANSANT
COLLECTE
VENTE DE BOUDINS

CRISS&OZ (section Ados)
POUR LE BONHEUR DE CLARA
DON DU SANG
USC

MARS 2020

1^{er} mars

8 mars

14 mars

28 mars

LOTO
REPAS COCHON
SOIRÉE DANSANTE
BANQUET

USC
CRISSEY ANIMATION
COMITÉ DE JUMELAGE
CONSCRITS

AVRIL 2020

10 avril

13 avril

18 avril

25 avril

28 avril

SOIRÉE
CHASSE AUX ŒUFS
SORTIE EN BUS
PARCOURS DU COEUR
CONCOURS VETERANS

CLUB BONHEUR ET BIEN-ÊTRE
APEC
BOULE LYONNAISE
CCAS
BOULE LYONNAISE

MAI 2020

8 mai

9 mai

10 mai

CÉRÉMONIE
VENTE DE FLEURS
BANQUET DES ANCIENS

COMMUNE
APEC
CCAS

JUIN 2020

20 juin

JOURNÉE CITOYENNE

COMMUNE

Bresse & Saône
Espaces Verts
Création & Entretien de vos espaces verts

Mathieu PIQUEREZ
Jardinier • Paysagiste diplômé

Brevet Professionnel en
Aménagements Paysagers

07 61 00 28 86

bs.espacesverts@sfr.fr
71380 Allériot



Mairie de Crissey

1 rue de Saône - 71530 - Crissey

✉ contact@mairie-crissey.fr

🌐 www.crissey.fr

📘 Au fil de Crissey

🐦 Mairiedecrissey

